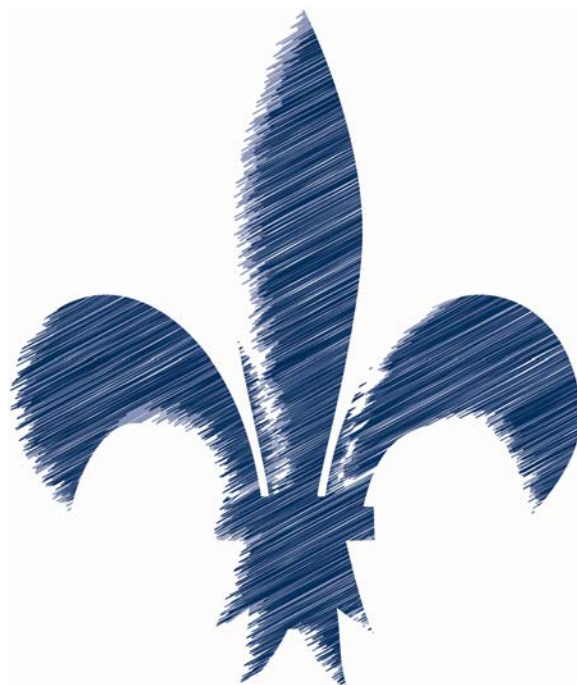


TRANSCRIPTION DE L'AUDIENCE DE
Union des écrivaines et écrivains du Québec

COMMISSION PARLEMENTAIRE
SUR LE PRIX UNIQUE DU LIVRE
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



DOCUMENT PRÉPARÉ PAR LA FONDATION LITTÉRAIRE FLEUR DE LYS

**À partir de la version préliminaire du Journal des débats*
de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec**

Consultations particulières et auditions publiques sur le document intitulé : « Document de consultation sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs imprimés et numériques » tenues par de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec.

* « Cette version du Journal des débats est une version préliminaire : elle peut donc contenir des erreurs. La version finale du Journal est publiée dans un délai de 2 à 4 mois suivant la date de la séance de la commission. »

Le lundi 19 août 2013 - Vol. 43 N° 44

15 h 00 Union des écrivaines et des écrivains québécois (003M)

Journal des débats

14 h (version non révisée)

(Quatorze heures neuf minutes)

Union des écrivaines et écrivains du Québec

Exposé

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : À l'ordre, s'il vous plaît! Chers collègues, nous reprenons nos travaux. Donc, nous reprenons nos travaux. Mme Desrosiers, M. Farley-Chevrier, bienvenue à l'Assemblée nationale. Vous disposez d'un temps de 10 minutes, par la suite, suivra un échange avec les parlementaires. La parole est à vous.

Mme Desrosiers (Sylvie) : Merci. J'ai déjà été obligée de couper dans le texte. Alors, mesdames messieurs, Mme la Présidente, M. le ministre, chers députés, merci de nous avoir invités à cette commission parlementaire.

Permettez-moi d'abord de me présenter. Je m'appelle Sylvie Desrosiers, et j'écris et je vis de ma plume depuis plus de 30 ans. Je suis ici en compagnie du directeur général de l'Union des écrivaines et des écrivains du Québec, et moi, je suis sur le C.A. de cette même union.

Depuis le printemps 2011, l'UNEQ, qui regroupe plus de 1 400 membres, appuie la démarche pour une réglementation du prix du livre et y participe activement. Nous sommes les acteurs économiques à la source de la vitalité d'une industrie qui a généré, en 2011, 290 millions de dollars de ventes finales pour les éditeurs de propriété...

Mme Desrosiers (Sylvie) : ...activement. Nous sommes les acteurs économiques à la source de la vitalité d'une industrie qui a généré, en 2011, 290 millions de dollars de vente finale pour les éditeurs de propriété québécoise seulement, pas d'auteur, pas de livre, c'est une évidence. Nous sommes donc particulièrement sensibles aux soubresauts, aux changements, à l'évolution du domaine qu'il nous fait vivre et somme d'ardents partisans de toute mesure qui pourrait assurer la santé et le développement du livre imprimé et numérique, d'autant plus qu'au-delà de sa dimension économique, le livre représente un capital de connaissances et de valeurs, est un vecteur d'imaginaire, de mémoire et de savoir lié intrinsèquement au développement culturel de toutes sociétés, comme l'explique si bien la Politique québécoise de la lecture et du livre qui demeure toujours actuelle.

Visibilité, accessibilité, diversité, créativité, ces quatre mots qui pourraient s'appliquer à toutes les sphères de la culture sont les aspects liés à la réglementation qui ont guidé notre réflexion et notre prise de position en faveur d'une réglementation. L'écrivain est une sorte de PME, il écrit un livre, s'associe, dans la majorité des cas, à un éditeur, censé tout mettre en œuvre avec le concours des maillons de la chaîne du livre pour que son livre soit visible et accessible. Et c'est la multiplicité des genres, des plumes qui assurent au lecteur toujours plus exigeant un très large éventail de choix. Bien sûr, comme tout entrepreneur, l'écrivain doit vivre, ce qui signifie vendre son livre puisqu'il ne reçoit pas de salaire, mais plutôt des droits d'auteur. À l'heure où le gouvernement fédéral, par la nouvelle loi sur le droit d'auteur, vient de le dépouiller, de lui voler carrément une partie de ses revenus par une nouvelle... par une série de nouvelles exceptions, il est de toute première importance que le gouvernement du Québec soutienne encore ses créateurs et réitère sa foi dans le pouvoir du livre pour l'évolution et l'avancement d'une société, comme il l'a déjà prouvé par les mesures qu'il a adoptées en faveur du livre. Nous lui demandons de faire un pas de plus.

Présentons la chose autrement. Lorsqu'un film sort au cinéma, le DVD ne sort pas en même temps. Ce serait ni plus ni moins tuer les salles et priver la chaîne du film des revenus escomptés pour payer les frais de production. Il ne vient à l'idée de personne de contester cela. Plusieurs attendent le mardi, jour d'entrée à bas prix, pour voir le film. C'est mardi, c'est notre 10 %, nos neuf mois, c'est l'équivalent de la vie du film au cinéma. On peut ajouter à cela que le lecteur est choyé par rapport à l'amateur de cinéma puisqu'il bénéficie d'un formidable réseau de bibliothèques publiques où il aura accès gratuitement à l'œuvre qu'il désire lire. Se rendre au lecteur, voilà le désir fondamental de l'écrivain puisqu'il écrit pour être lu. Il va donc dans notre intérêt qu'il y ait le plus grand nombre de points de vente possible.

Attention, nous ne sommes pas contre les grandes surfaces, nous sommes pour la plus grande visibilité possible, grandes surfaces, librairies, pharmacies toutes confondues. Or, force est de constater que c'est la librairie qui est la gardienne de la diversité, et c'est aux instances responsables de voir à ce qu'elles s'acquittent adéquatement de sa tâche. Selon l'Association des libraires en 2013, on compte 192 librairies agréées dont 135 sont des librairies indépendantes. Dans un contexte où les efforts conjoints du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture pour donner le goût de la lecture aux jeunes dans nos écoles portent fruit, où tous sont d'accord sur la nécessité de savoir lire, où le niveau d'analphabétisme est très élevé, nous pensons qu'on ne peut pas se permettre de perdre une seule des vitrines du livre ni la section livre dans les grandes surfaces ni aucun périmètre, si petit soit-il, concentré à la vente de livres imprimés et numériques confondus. De fait, nous les voulons tous.

Ce n'est pas en disant aux jeunes qu'il faut lire que nous les atteindrons, c'est en valorisant le livre, donc en le rendant visible, en faisant une part essentielle de notre environnement, quelque chose de naturel et d'évident. Ce que nous voulons éviter, c'est, en résumé, une désertification du Québec sur le plan de la littérature, rien de moins...

Mme Desrosiers (Sylvie) : ...en en faisant une part essentielle de notre environnement, quelque chose de naturel et d'évident. Ce que nous voulons éviter, c'est en résumé une désertification du Québec sur le plan de la littérature, rien de moins, en maintenant et idéalement en développant les librairies de proximité. Les jeunes n'iront pas chez Costco acheter leurs

livres. Ils n'ont pas d'auto. Mais, si une librairie a pignon sur rue dans son quartier, on ne sait jamais. Nous n'avons rien à gagner d'une guerre de prix. D'ailleurs, nous, les écrivains... pour nous, les écrivains, l'éradication de la concurrence est un drôle de concept. Nous prôtons l'ouverture, la diversité et la multiplicité. Et c'est ce que la loi n° 51 a permis au grand bénéfice de la population québécoise et des 12 000 personnes qui travaillent dans l'industrie du livre. Dans la mesure où les écrivains qui consacrent plus des deux tiers de leur temps à écrire ont un revenu global de 30 000\$ ou moins incluant tous les revenus d'autres sources, nous avons besoin de visibilité, l'ai-je assez dit, et la disparition petit à petit de librairies indépendantes érodera cette visibilité cruciale.

La stratégie qui veut qu'un détaillant vende à perte pour attirer la clientèle ne peut que nuire à moyen terme au livre. En effet, les rabais substantiels consentis par les grandes surfaces sur les nouveautés viennent gruger le marché des librairies indépendantes qui, si elles ne peuvent bénéficier des revenus liés à ces ventes, n'ont plus de marge de manœuvre. Elles fermeront. Depuis 2010, 20 librairies ont fermé et seulement quatre ont ouvert leurs portes. Le phénomène ira en empirant.

Que restera-t-il aux lecteurs comme choix? Les grandes surfaces offrent tout au plus 300 titres, tous genres confondus, alors que les librairies agréées sont tenues par la loi d'offrir un fond d'au moins 6 000 titres répartis en sept catégories. Ce sont elles qui prennent le risque de vendre de nouveaux auteurs inconnus qui, s'ils deviennent populaires, iront sur les tables des grandes surfaces. Comment un auteur peut-il naître sans librairie? Nous voulons que tous les livres aient une chance. Et nous voulons être en mesure de gagner notre vie, comme je le soulignais en début de cette intervention. Même si l'écrivain touche les mêmes redevances peu importe le point de vente, il y a une limite aux rabais sans que cela n'affecte ses droits d'auteur dont la proportion ne peut qu'aller en diminuant au-delà d'un certain seuil.

De plus, c'est le nombre de ventes qui constitue son revenu. Le portrait de sa situation est éloquent : 65 % des écrivains tirent moins de 5 000 \$ par année de leur activité d'auteur. Vous savez, ce n'est pas vrai que les écrivains écriront, peu importe. Il y a toujours un point de rupture quelque part. À court terme, le grand perdant d'une guerre de prix sera aussi le lecteur. Comme on peut le lire dans un article du New York Times daté du 4 juillet au sujet d'Amazon, quand la concurrence est éliminée, le meneur fixe et monte ses prix, histoire de récupérer tous les rabais qu'il a consentis au fil des ans.

Libre marché? Oui. Mais, pour que les consommateurs y trouvent leur compte, il faut plusieurs joueurs. L'exemple européen est éloquent à ce sujet. Les prix ont connu une stabilité dans les pays ayant adopté une réglementation et ont bondi en Angleterre où la réglementation a été abolie. Tout le monde bénéficierait d'une réglementation, y compris les grandes surfaces. Ce n'est pas la panacée. Et les commerces eux-mêmes doivent faire preuve de créativité pour attirer et retenir leurs lecteurs comme nous. À quoi serviraient les subventions du CALCQ et de la SODEC pour l'écriture et la production de livres futurs si les vitrines de ces mêmes œuvres disparaissaient? À quoi servirait la promotion de la lecture...

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Mme Desrosiers, je m'excuse, je vous invite à conclure.

Mme Desrosiers (Sylvie) : Oui. Je conclus.

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Moins de 10 secondes.

Mme Desrosiers (Sylvie) : Je conclus. À quoi servirait la promotion de la lecture si on ne dispose que d'un choix éditorial dicté par des impératifs commerciaux. La diminution de la bibliodiversité représente...

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Je suis désolée, Mme Desrosiers.

Mme Desrosiers (Sylvie) : ...pour les lecteurs le plus grand appauvrissement.

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Je suis désolée. M. le ministre.

Je veux juste faire une mise au point. Vous savez qu'ici le temps nous régit beaucoup au niveau des commissions parlementaires. Le temps est précieux. Donc, je ne peux pas... Je suis désolée d'avoir une discipline aussi rigide.

M. le ministre, vous avez la parole.

Échanges avec les membres de la commission

M. Kotto : Merci, Mme la Présidente. Mme Desrosiers, soyez la bienvenue. J'ai été pris moi-même par le temps tout à l'heure à l'ouverture. Ne vous sentez pas seule.

Mme Desrosiers (Sylvie) : ...comme ça. On aime bien faire des résumés d'une demi-heure pour une phrase de 20 secondes.

M. Kotto : Exact. Vous parliez tout à l'heure du nombre de librairies agréées...

Mme Desrosiers (Sylvie) : ...comme ça, on a...

M. Kotto : Tout à fait.

Mme Desrosiers (Sylvie) : ...on aime bien faire des résumés d'une demi-heure pour une phrase de 20 secondes.

M. Kotto : Exact. Vous parliez tout à l'heure du nombre de librairies agréées, 192 dont 135 sont indépendantes. De ces 135, à votre avis, j'irai dans les pourcentages, est-ce que vous avez une idée du pourcentage qui se trouve en ce moment fragilisé?

Mme Desrosiers (Sylvie) : Il y en a une vingtaine déjà qui ont fermé, comme on disait, depuis 2010, et elles sont particulièrement fragilisées, comme mes collègues disaient tout à l'heure, en région. N'est-ce pas, Francis...

M. Farley-Chevrier (Francis) : Mais probablement que ceux des... Peut-être que l'Association des libraires pourra donner des chiffres plus précis là-dessus.

M. Kotto : O.K. Vous évoquiez Costco, ça, il a toujours servi d'exemple d'identification relativement à la concurrence, entre guillemets, déloyale. Avez-vous des données relatives à leur courbe de vente dans la fourchette temps, comparable, qui nous met en relief cette série de 20 librairies qui ont disparu pour établir un rapport cause à effet?

M. Farley-Chevrier (Francis) : Je me permets de répondre, M. le ministre. Je n'ai pas les chiffres exactement en mémoire mais, lorsqu'on lit le dernier rapport de l'Observatoire de la culture qui est paru en juillet, on fait état d'une progression des ventes des grandes surfaces et d'un recul des ventes des librairies indépendantes.

M. Kotto : Vous parliez également, enfin, du détaillant, toujours le même prix en référence, qui vend à perte. Je me posais la question ce matin : Est-ce qu'il existe des données qui peuvent nous permettre de prendre la mesure de cette perte, considérant que nous, en fait ici, nous n'avons aucune information relative aux ententes qu'il a, lui, avec ses clients, en fait avec les éditeurs ou... qu'ils soient ici ou d'ailleurs. Est-ce que c'est une information dont vous disposez, vous?

Mme Desrosiers (Sylvie) : Je pense que c'est non, c'est une information probablement que l'Association des éditeurs qui va... nous suit immédiatement auront des chiffres plus précis. Mais il est clair que le livre, dans une grande surface, est un produit presque d'appel^{2,55}, hein? Quand les gens sont là, ils vont acheter autre chose. On ne parle pas d'une librairie; une grande surface, ce n'est pas une librairie. D'ailleurs, quand on y va, les livres, comme je disais, il n'y en a pas plus de 300 titres, ils sont sur des tables un peu partout. On n'a pas de service, là, de libraire qui peut nous aider. Et ces 300 titres, c'est tous titres confondus, là. On parle des traductions, on parle des livres français, on parle des livres de recettes, on parle de tout, là. On ne parle pas juste de littérature, ça, il n'y en a pas beaucoup.

Ce qui est assez, quelque part, évident, c'est que l'exemple de l'Angleterre par exemple dont je parlais tout à l'heure, où il n'y a pas de réglementation, c'est qu'à un moment donné, à force de faire des rabais comme ça, ce qui est arrivé en Angleterre, c'est que les prix des livres ont bondi parce que, pour pouvoir garder leurs marges de manœuvre, les éditeurs ont été obligés d'augmenter le prix de détail, parce qu'à un moment donné il y a une limite aux rabais que tu peux offrir sans que ça nuise à tes revenus. C'est la même chose pour les écrivains : à partir d'un certain seuil de rabais, on ne peut plus toucher, nous autres, nos droits d'auteurs comme il y est inscrit, on est obligés... il est baissé, notre droit d'auteur. Alors, si on veut continuer à espérer vivre un peu sur un livre, on ne peut pas aller comme ça. Mais les chiffres exactement que vous nous demandez, là, ça, je ne peux pas vous le dire exactement. Probablement que l'Association des éditeurs pourra vous éclairer là-dessus.

M. Kotto : O.K. Je reviens à une question relative aux créateurs, aux écrivaines et écrivains : De quelle façon pensez-vous que la réglementation du prix du livre neuf, qu'il soit papier ou numérique, améliorerait les conditions financières des écrivaines et des écrivains au Québec?

Mme Desrosiers (Sylvie) : Nous avons besoin du... L'écrivain vit de ses ventes de livre, hein, et d'un pourcentage qui est très, très petit sur un...

M. Kotto : ...financières des écrivaines et des écrivains au Québec?

Mme Desrosiers (Sylvie) : Nous avons besoin du... l'écrivain vit de ses ventes de livres, hein, et d'un pourcentage qui est très, très petit. Sur un livre de 10 \$, on va toucher 0,90 \$, 1 \$, O.K.? Ce n'est pas gros puis ce n'est pas beaucoup. Alors, c'est le nombre de ventes qui va faire qu'on va recevoir de l'argent. Si on perd des points de vente, on perd des ventes, ça, c'est clair. Et chez... pour l'écrivain Québécois particulièrement, c'est à la librairie qu'on va retrouver nos livres. Parce que, bien sûr, Kim Thuy, Michel Tremblay ou Chrystine Brouillet sont dans les grandes surfaces, j'ai déjà eu des livres dans les grandes surfaces, je n'ai rien contre les grandes surfaces, mais le nombre de titres est tellement limité que, si on n'a pas de visibilité, si on n'a pas... s'il n'y a pas d'autres librairies, comment voulez-vous qu'on vive? Alors, on ne vit que par les ventes de nos livres, et les ventes, bien, on les effectue pour la plupart dans les librairies ou par, bien sûr, achat en ligne, achat numérique.

M. Kotto : Merci.

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Merci. M. le député de Bonaventure.

M. Roy : Merci, Mme la Présidente. Mes salutations à Mme Desrosiers et M. Chevrier.

Dans votre texte, le mémoire que vous nous avez déposé, et vous l'avez dit tout à l'heure, vous dites : 65 % des écrivains tirent moins de 5 000 \$ par année de leurs activités d'auteur. Et plus préoccupant encore : La moitié des écrivains qui consacrent plus des deux tiers de leur temps de travail à l'écriture touchent un revenu annuel total de 30 000 \$. Comment ces gens-là font pour vivre? Et j'ai d'autres questions.

Mme Desrosiers (Sylvie) : Et voilà, tout est la question. D'abord, ils sont considérés... les écrivains sont, de par une autre loi, là... sont considérés comme des artistes un petit peu de seconde zone, et c'est de négociations aussi gré à gré, c'est un autre dossier sur lequel l'éditeur... sur lequel on veut travailler pour améliorer nos conditions de pratique. Comment on fait pour vivre? J'ai eu... moi, j'ai eu beaucoup de chance parce que j'ai vécu de ma plume, mais j'ai vendu beaucoup de livres, j'ai écrit des scénarios de films, mais, pour la plupart, ils sont obligés de faire autre chose. Quand on parle des 30 000 \$, on parle des 30 000 \$ tous revenus confondus, là, tu sais. Donc, la plupart vont enseigner, faire autre chose. Mais la pratique de l'écrivain, c'est une pratique très, très importante, on ne peut pas écrire entre deux brassées de lavage la fin de semaine. Pour devenir un bon écrivain, bien, il faut écrire. Et ce qui est le plus curieux, c'est que plus on écrit, moins on en vit, et ça, c'est épouvantable. Il y a les... Bien sûr, on va chercher des bourses, mais, même ça, c'est quelque chose de très difficile à avoir. En littérature, en général, le pourcentage qu'on va avoir, c'est 15... entre 15 % à 20 % des demandes de bourses qui auront une réponse positive. En moyenne, il faut faire une demande à tous les cinq ans si on veut avoir une bourse, puis ce n'est pas... une demande par année pour espérer en avoir une au bout de cinq ans, en général. Donc, ce n'est pas non plus une source de revenus sur laquelle on peut nécessairement compter. Quand on l'a, bien, on est super contents, ça, c'est sûr.

Alors, comment ils font pour vivre? Ils aimeraient mieux vivre. Et c'est pour ça que je vous parlais de visibilité tantôt. Vous savez, c'est important... pour moi, c'est très, très important qu'on puisse voir le livre, qu'on ait des vitrines parce que c'est comme ça qu'une société valorise le livre, ce n'est pas en le tenant fermé dans un magasin, puis on ne peut pas le voir. Comme je disais, moi, je fais des visites d'écoles depuis 25 ans. Vous avez posé une question tantôt au sujet de la lecture, les enfants lisent beaucoup, lisent énormément. Il y a un programme extraordinaire du ministère de l'Éducation qui s'appelle La culture à l'école, qui donne accès à, justement... aux enfants à des rencontres avec les auteurs, en leur donnant un budget aussi d'acquisition de livres, et ça, ça porte fruit, ils lisent énormément, ils lisent beaucoup. Mais il faut que ça soit valorisé. Ce n'est pas en leur disant : C'est important de lire, mon enfant, qu'il va être convaincu, il faut qu'ils voient un livre partout, il faut qu'ils voient des livres sur la rue, il faut qu'ils voient des livres dans les émissions de décoration où, tu sais, qu'ils arrêtent juste de mettre des cadres puis qu'ils mettent des livres, des bibliothèques, quelque chose, tu sais. Dans le plus récent catalogue IKEA, il y avait des... il y a des livres dans les photos à toutes les deux pages, tu sais, c'est... Il y a quelque chose qui... on doit en faire un environnement visuel, il faut que ça paraisse. Moi, je rêve du jour, là, où on pourrait aller...

Mme Desrosiers (Sylvie) : ...catalogue IKEA, il y avait... il y a des livres, des photos à toutes les deux pages, tu sais, c'est... Il y a quelque chose qui... On doit en faire un environnement visuel. Il faut que ça paraisse. Moi, je rêve du jour, là, où on pourrait aller, en marchant sur la rue, acheter ses tomates puis acheter... avoir un livre qui sort du sac d'épicerie en même temps, parce qu'on a pu... être capables d'aller l'acheter à côté. Il faut qu'ils soient visibles pour être valorisés. Et pour que ces futurs lecteurs là, qui sont nos enfants, qu'on a... en ce moment, qu'on réussit à prendre par la main, là, puis on les amène, puis ils sont contents, puis ils lisent énormément. Il y a des listes d'attente dans les bibliothèques d'école, là, tu sais. Bien, ce n'est pas pour les abandonner en bout de ligne puis qu'ils sortent dehors, dans la rue, puis il n'y en a plus de magasin où ils vendent des livres, tu sais, c'est comme avoir fait la démarche à l'envers, là, tu sais, c'est... On a investi beaucoup, on a donné beaucoup, puis, tout à coup, il n'y a plus de place où on les voit. Et en investissant comme ça à l'école, on leur apprend aussi à être critiques, à lire, à savoir reconnaître un bon livre d'un livre qui est insignifiant. Alors, on leur apprend à avoir éventuellement des critères assez élevés pour la lecture. Alors, ces gens-là, ils veulent... ces jeunes-là, et j'en ai côtoyés, et je vous le dis, j'en côtoie encore au primaire et au secondaire, ils veulent avoir un bon choix de livres, parce que lire — c'est la dernière phrase que je n'ai pas pu vous dire — mais, tu sais, c'est... en lui donnant les librairies, c'est la liberté de choisir qu'on donne, là, tu sais, de s'ouvrir, de découvrir des auteurs d'ici et d'ailleurs. Et, mon Dieu, souvent, quand j'entends, moi, un jeune dire : Moi, j'ai découvert, j'ai eu le goût de la lecture avec tel livre que j'ai trouvé à la bibliothèque ou, tu sais, c'est... Tu dis : Yes, c'est parce qu'il en a... Un livre, c'est quelque... c'est un produit... ce n'est pas une chemise, c'est un produit unique. Un livre ne ressemble pas à un autre livre. Le contenu d'un livre est différent du contenu d'un autre. C'est des choses... c'est des univers, c'est des créations complètement différentes. Et c'est une de ces... un de ces livres-là, là, un de ces univers-là qui, à un moment donné, va faire qu'on va aller accrocher un jeune qui va aller lire, tu sais. Alors, ce qui est très, très, très important, c'est qu'ils aient accès, comme nous, les adultes, à beaucoup, beaucoup, beaucoup de diversités.

Je voudrais juste aussi appuyer sur le fait que ce qu'on demande, c'est 10 % sur neuf mois sur les nouveautés essentiellement. Ça, ça ne veut pas dire... ça, ça veut dire que, si tu veux aller à la librairie t'acheter un livre de poche, acheter quelque chose... un auteur qui... extraordinaire, là, tu sais, qui a publié un livre il y a deux ans, tu peux l'avoir au rabais consenti par ton libraire. Il n'y a aucun problème. Tu peux l'avoir à 20 %. Il y a certains libraires qui ont des cartes de fidélité, donc tout ça. Ça, ça ne changera pas, tu sais. Et il y a... et le livre n'augmentera pas. Le prix du livre ne va pas augmenter. C'est la diminution du... c'est le rabais qu'on demande de diminuer, mais le prix du livre, il ne va pas augmenter.

Il y a un sondage qui a été fait, puis on a dit : Êtes-vous d'accord avec l'augmentation du prix du livre? C'est une question frauduleuse, parce que ce n'est pas ça. Le prix du livre n'augmentera pas, c'est juste la diminution du... c'est juste le rabais qu'on veut un peu moindre et pour un temps juste déterminé, c'est tout. Et, en plus, ils ont des bibliothèques qui tout de suite achètent les nouveautés, et, si vraiment c'est un problème financier, on peut toujours aller à la bibliothèque le chercher. C'est extraordinaire ce qu'on a comme réseau de bibliothèques. Mais nous, en tant qu'écrivains, bien on veut les vendre, nos livres, alors il faut qu'ils soient vus.

Je sais que je n'aurai pas de longues réponses, mais je veux vous convaincre.

Des voix : Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Merci. Est-ce que, M. le ministre, vous voulez la parole. Moins d'une minute.

M. Kotto : Moins d'une minute.

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Bien, à peu près 1 min 30 s., si on réajuste un petit peu.

M. Kotto : O.K. Donc, si je vous entends bien, vous parliez tout à l'heure de l'expérience européenne de la réglementation du prix du livre. Dans le mémoire, on parle d'augmentation de livres achetés entre 1990 et 2000, est-ce que, par hasard, vous auriez des chiffres relatifs à la situation entre 2000 et 2013?

M. Farley-Chevrier (Francis) : Dans la vente de livres en France?

M. Kotto : Oui...

M. Kotto : ...2000. Est-ce que, par hasard, vous auriez les chiffres relatifs à la situation entre 2000 et 2013?

Une voix : As-tu ça, toi?

M. Farley-Chevrier (Francis) : Dans la vente de livres en France, vous voulez dire?

M. Kotto : Oui.

M. Farley-Chevrier (Francis) : Non, ça, par exemple, on ne les a pas parce que, les données qu'on vous donne, c'est tiré du rapport Gaymard0:19...

M. Kotto : O.K.

M. Farley-Chevrier (Francis) : ...qui a été remis en 2009.

M. Kotto : D'accord. C'est bon. Merci. Je dois quitter.

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Merci. Nous allons maintenant du côté de l'opposition officielle. Mme la députée de Laporte, vous avez un temps de parole et d'échange avec les écrivaines et écrivains du Québec pour 13 min 15 s.

Mme Ménard : D'accord. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, je vous salue M. Farley-Chevrier et Mme Desrosiers. Alors, ma question va s'adresser à M. Farley-Chevrier. Dans le mémoire, en 2011, il est mentionné que, 6 564 nouveautés ont été publiées au Québec. Alors, «publiées» ne signifie pas «vendues», n'est-ce pas? O.K.?

M. Farley-Chevrier (Francis) : Titres publiés, oui.

Mme Ménard :.Alors, quel est le taux de vente, autant pour les livres québécois qu'étrangers?

M. Farley-Chevrier (Francis) : Alors, si on regarde dans le rapport de l'Institut de la statistique qui a été publié en juillet, on fait état, en 2011, de ventes par les éditeurs de propriété québécoise de 290 millions de dollars, ce qui représente un pourcentage de 45,3 % des ventes finales de livres neufs au Québec.

Mme Ménard : 45 % ?

M. Farley-Chevrier (Francis) : 45, 3 % pour des éditeurs qui appartiennent à des Québécois.

Mme Ménard : O.K. O.K. Parfait, merci. Tantôt, dans votre énoncé, Mme Desrosiers, vous disiez que 20 librairies ont ferment leurs portes depuis 2010. Dans toutes les lectures que j'ai faites, là, moi, j'ai vu 19 fermetures en 10 ans. Alors, je voudrais juste m'assurer là que j'ai les bons chiffres. Alors, vous avez... D'où viennent ces chiffres-là?

Mme Desrosiers (Sylvie) : De l'Association des libraires du Québec, ce sont les chiffres les plus récents.

Mme Ménard : Les plus récents, 20?

Mme Desrosiers (Sylvie) : Parce que, c'est sûr que, tu sais, ça... d'une étude à l'autre, on dirait que ça varie, de un. Deux, mais ce sont les chiffres les plus récents qui nous ont été fournis par l'Association des libraires.

Mme Ménard : Parfait. Merci. Et est-ce que... Un ou l'autre, est-ce que vous connaissez les raisons des fermetures? Est-ce que c'est seulement qu'on parle de rentabilité? Est-ce qu'on parle de relève? Quelle est la cause des fermetures des librairies?

M. Farley-Chevrier (Francis) : Bien, les causes des fermetures sont multiples. Je crois qu'en effet, dans certains cas, il y a des problèmes de rentabilité. Dans d'autres cas, en effet, il y a des... Le problème de la relève, je crois que c'est un sujet qui préoccupe beaucoup les libraires et je crois qu'ils travaillent beaucoup là-dessus en développant des programmes de formation. Ils seront mieux placés que moi pour vous en parler. Mais, cependant, on sait qu'il y a différents autres facteurs, bon, la relève, mais aussi des questions économiques, le coût des loyers aussi, donc parce que, les libraires, c'est quand même des baux commerciaux qui sont dispendieux. Alors, en effet, donc ça fait partie. Donc, les causes sont quand même multiples, mais les problèmes de rentabilité et de concurrence en soient aussi.

Mme Ménard : O.K. Parfait. Il y a une question à laquelle je n'ai pas eu de réponse, et je vais vous la poser, concernant le comportement du consommateur. Alors, est-ce que le fait de régler le prix va faire en sorte que le consommateur de grandes surfaces va maintenant changer d'endroit, va aller dans les librairies?

Mme Desrosiers (Sylvie) : Probablement pas. Mais c'est... Bien, quand même, dans une certaine mesure, oui.

M. Farley-Chevrier (Francis) : Surtout, c'est difficile à prévoir.

Mme Desrosiers (Sylvie) : Oui.

M. Farley-Chevrier (Francis) : Mais on peut croire qu'avec une égalité des opportunités donc dans les prix, ça peut attirer les gens à aller voir dans une librairie, voir un éventail de titres plus large. Ça peut inciter à aller voir plus de diversité.

Mme Ménard : Parce que je prends toujours ma mère comme exemple, là. Maman qui, quand elle va aller à la pharmacie ou dans un magasin de grande surface, va peut-être acheter un livre. Ma mère n'a jamais été dans une librairie, ce n'est pas chez elle. Elle n'a jamais visité une librairie. Alors, si on règle le prix et que les grandes surfaces ne vendent plus le livre, ça veut dire que ma mère ne lit plus?

M. Farley-Chevrier (Francis) : Pour commencer là-dessus, je ne sais pas si on peut vraiment affirmer que, si on règle le prix des nouveautés, les grandes surfaces vont cesser de vendre du livre. Ça, c'est quelque chose, on ne peut pas tirer les conclusions de ça. Par exemple, au Mexique où il y a des Costco et des Wal-Mart, il y a une réglementation du prix du livre, et ces commerces-là continuent de vendre du livre alors. Et donc... et aussi en France où il y a également une réglementation du prix du livre, il y a grandes surfaces qui ont développé des secteurs culturels dans leurs magasins, comme Leclerc par exemple, où justement ils ont fait le pari de proposer justement un assortiment d'ouvrages plus large et plus...

M. Farley-Chevrier (Francis) : ...et aussi en France, où il y a également une réglementation du prix du livre, il y a des grandes surfaces qui ont développé des secteurs culturels dans leurs magasins, comme Leclerc, par exemple, où justement ils ont fait le pari de proposer justement un assortiment d'ouvrages plus large et plus vaste.

Mme Desrosiers (Sylvie) : C'est ça qui est la beauté de la chose, c'est que ça a forcé les grandes surfaces non pas seulement à arrêter de vendre des livres, mais ça les a forcés à bonifier leur offre et à faire des sections de librairie intéressantes dans leurs grandes surfaces aussi. Alors, ils y ont gagné de toute façon.

Mme Ménard : Je vais continuer avec vous. Tantôt, à vous écouter, là, je comprends que vous parlez beaucoup d'accessibilité, hein, d'accessibilité aux livres, de valorisation. Est-ce que, d'après vous, c'est la solution, de réglementer le prix, qui va faire en sorte que le livre va être valorisé et que l'accessibilité va être plus grande?

Mme Desrosiers (Sylvie) : Je pense que c'est une des solutions. Je pense que les librairies sont des commerces et qu'ils devront, eux aussi, faire preuve d'imagination pour attirer et retenir leurs lecteurs, leur clientèle. Il y a... Certaines donnent déjà des... vont... amènent des écrivains, d'autres donnent des ateliers d'écriture, chacune va trouver sa façon. Mais il est évident que l'expertise et le service doivent être de l'avant en ce qui concerne les librairies.

Je pense qu'il faudrait être devin pour savoir ce qui va se passer dans six mois, pour savoir si ça va régler le problème. Dans le cas de la France, on... selon ce que, nous, on a eu, nos chiffres, ça a donné au moins un répit de cinq ans aux librairies pour réussir à se repositionner et à faire preuve d'imagination pour garder leur marché. Si c'était juste ça qu'on arriverait à faire, ce serait déjà beaucoup, parce que cinq ans, c'est une éternité aujourd'hui.

Mme Ménard : Une... Peut-être une dernière question en ce qui me concerne. Je ne sais pas si mes collègues vont... des questions, mais... Pouvez-vous, pour la gouverne de tous, là, et ceux qui nous écoutent, parce que je suis convaincue qu'il y a des milliers de personnes qui nous écoutent...

Une voix : Des centaines de milliers.

Mme Ménard : Des centaines de milliers, exactement. Est-ce que vous pourriez élaborer sur une librairie indépendante et une librairie agréée? Et il y a aussi, si je ne me trompe pas, des librairies indépendantes agréées, alors quelle est la différence de ça?

M. Farley-Chevrier (Francis) : O.K. Alors, on définit... on entend par une librairie indépendante une librairie qui n'est pas rattachée à un réseau de succursales, premièrement. Donc, je crois qu'une librairie indépendante, enfin, peut avoir des succursales, mais c'est maximum trois, je crois. Alors, ça, c'est une librairie indépendante.

Une librairie agréée, c'est une librairie qui a obtenu un agrément en vertu de la Loi sur le développement des entreprises dans le domaine du livre et donc qui répond à un certain nombre de critères, par exemple, donc propriété québécoise. Et notamment, pour être agréée, une librairie doit tenir un fond de 6 000 titres, dont 2 000 titres d'auteurs québécois.

Une voix : ...

M. Farley-Chevrier (Francis) : 6 000.

Une voix : 6 000.

M. Farley-Chevrier (Francis) : 6 000 titres et répartis en sept catégories. C'est pondéré selon sept catégories. Donc, lorsqu'on dit que les librairies agréées sont les garantes de la diversité, elles le sont parce qu'elles n'ont pas seulement 6 000 titres de romans, mais vraiment de façon... dans une diversité de catégories. Donc, ça, ce sont les librairies agréées. Et donc une librairie qui est titulaire d'un agrément peut vendre à des institutions, donc peut avoir donc des commandes d'organismes institutionnels.

Mme Ménard : Alors, maintenant les téléspectateurs comprennent ce qu'on parle. Merci. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Merci. Mme la députée de Montarville, vous avez la parole pour votre échange.

Mme Roy (Montarville) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci, Mme Desrosiers, monsieur — et je veux bien le prononcer — M. Farley-Chevrier, merci à vous, merci pour le mémoire. Je vous écoute, et vous êtes passionnés, et ça se voit, ça s'entend, et je comprends votre passion.

Moi, j'aimerais comprendre quelque chose d'autre aussi, cependant. On a beaucoup parlé du livre, du livre papier, vous dites : Je veux voir des livres partout, que les gens se promènent avec des livres. Et j'en suis, j'aime bien avoir un livre papier dans les mains. Mais il y a une réalité, nous sommes en 2013, et il y a le livre électronique. Et ce qui compte pour vous, les auteurs, c'est de les vendre, ça prend des ventes, peu importe le contenant...

Une voix : Le support.

Mme Roy (Montarville) : ...le support — voilà! j'ai dit «le contenant» — le support. Et j'aimerais savoir quelle est la position des écrivains québécois avec le livre électronique? Est-ce qu'on en profite? Est-ce que nos écrivains savent comment l'utiliser, vendre avec le livre électronique? Y a-t-il une problématique particulière, parce qu'on s'en va là-bas, veux veux...

Mme Roy (Montarville) : ...le support. Et j'aimerais savoir quelle est la position des écrivains québécois avec le livre électronique. Est-ce qu'on en profite? Est-ce que nos écrivains savent comment l'utiliser, vendre avec le livre électronique? Y a-t-il une problématique particulière? Parce qu'on s'en va là-bas. Veut, veut pas, plus facile de télécharger trois ou quatre livres dans son iPad que de traîner trois ou quatre livres sous le bras. Alors, quelle est la situation réelle actuellement?

Mme Desrosiers (Sylvie) : Ce n'est pas encore une très grosse proportion de ventes, le livre numérique, pour les éditeurs, mais c'est sûr que ça s'en vient, évidemment, ça augmente. Le livre numérique est un formidable outil aussi de diffusion du livre. Si on est au milieu du désert puis on a un iPhone, on peut se commander un livre, c'est extraordinaire parce qu'il n'y a pas de librairie à côté pour aller s'en acheter un. Le livre numérique est... pour moi, c'est... quand on parle de livre papier ou de livre numérique, on parle de support, O.K.? Donc, quand on parle du livre, quand je m'exprime sur le livre, c'est le livre en général, qu'il soit numérique ou qu'il soit imprimé. Cependant, le livre numérique n'est pas encore assujéti à la loi n° 51, ce que nous pensons... doit être fait de façon assez urgente, parce que tout le monde peut vendre comme il veut et il y a encore un certain contrôle de l'industrie, mais tant que c'est... si ce n'est pas encadré par la loi, ça vient juste causer une distorsion, là, au détriment du livre papier. On pense que le livre papier, le livre numérique, c'est deux choses qui cohabitent très, très bien, que c'est comme l'arrivée de la télévision pour le cinéma, je veux dire, ça n'a pas tué... un n'a pas tué l'autre, et le numérique ne va pas tuer le papier. C'est comme le cadre électronique, là, à un moment donné, les gens se tannent d'avoir une pile toujours morte puis ils finissent par les imprimer, leurs photos. Ça fait qu'il y en a qui veulent garder leurs livres pour pouvoir y avoir accès tout le temps et il y en a qui vont faire ça par livre électronique parce que c'est très pratique, c'est très facile, on peut mettre 800 livres, si on veut, dans une liseuse, mais il faut changer la liseuse, aussi, souvent parce qu'à un moment donné ça... tu sais, c'est du commerce, hein, ça fait que... Alors, je pense que tout va garder sa place. Oui?

Mme Roy (Montarville) : Plus précisément, combien d'auteurs québécois sont publiés, justement, dans le livre électronique? Puis dans quelle mesure ça ne pourrait pas être, justement, la bouée de sauvetage de l'écrivain québécois?

Mme Desrosiers (Sylvie) : Ça ne peut pas être une bouée...

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Je suis désolée. Peut-être, Mme Desrosiers, nommez un chiffre, je déborde de 10, 15 secondes. On n'arrivera pas dans le temps, je suis vraiment désolée. Peut-être que vous pourrez...

Mme Desrosiers (Sylvie) : Probablement que vous pourriez poser votre question à l'association nationale des éditeurs, ils pourront...

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Nous allons maintenant vers Mme la députée de Gouin. Vous avez la parole, Mme la députée.

Mme David : Merci, Mme la Présidente. Ça va être bref une fois de plus parce que, honnêtement, votre mémoire et votre éloquence convaincraient, je pense, en tout cas, il me semble, les gens les plus sceptiques, vraiment. Ce que je comprends de ce que vous êtes en train de nous dire, vous allez me dire si j'ai raison, vous avez prononcé les mots : Il faut apprendre à lire. On entend d'habitude ces mots-là comme l'enfant doit apprendre à lire. Bon, ça tombe sous le sens. Mais il me semble que vous avez dit autre chose. Apprendre à lire, c'est comme pour n'importe quelle forme d'art, il faut apprendre à lire, lire pas seulement... moi, j'adore ça, les meilleurs romans policiers, mais lire aussi tous les Renée Lavoie et les Jocelyne Saucier de ce monde, lire des romans jeunesse, lire ce qui sort de l'ordinaire. Et, si je comprends bien votre plaidoyer, c'est à

l'effet de dire : Pas de problème que les grandes surfaces vendent des best-sellers, parfait, ils le font bien, le best-seller, bon, souvent, se passe d'explication. Mais ce que vous voulez, c'est que la jeunesse québécoise et, dans l'ensemble, le lectorat québécois, découvre d'autres livres, et il ne les découvriront pas s'il n'y a pas, peut-être, le ou la libraire qui vont leur suggérer.

Mme Desrosiers (Sylvie) : C'est exactement ça, c'est souvent comme ça, c'est souvent le livre qu'on va vous suggérer. Moi, je vais chez un petit libraire, puis ils dit : Ah! Je n'ai rien à lire en ce moment, y a-t-il quelque chose que tu peux me suggérer, etc.? Et bon, je vais souvent aller... je voyage beaucoup, moi, dans une librairie, je vais souvent dans les sections, je vais chercher des auteurs que je ne connais pas, dont on n'a pas... dont je n'ai pas entendu parler justement pour découvrir quelque chose d'autre, un nom d'un auteur islandais, tu sais. Puis c'est comme ça que, vraiment, je découvre tous ces auteurs et c'est une ouverture au monde, bien sûr, à la connaissance, et on ne peut passer à côté.